



FOCUS

Bulletin

Octobre
2011

Nouveau membre au Conseil

Le ministre fédéral de l'Agriculture, **Gerry Ritz**, a annoncé au mois de juin la nomination de **Tim O'Connor** à titre de membre du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC).

Tim O'Connor a obtenu un diplôme associé en agriculture de l'Université de Guelph, en 1982. Il a une carrière tant dans la production de poulet à chair que dans l'immobilier, tout en étant membre de plusieurs associations, notamment l' « Ontario County Holstein Club » et la « Durham West 4-H Association ».

M. O'Connor a été nommé pour un mandat de quatre ans à partir du 23 juin 2011.



Triste nouvelle

C'est avec une profonde tristesse que le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) annonce le décès soudain de **Carola McWade** le 20 septembre 2011. Carola était la secrétaire et greffière du Conseil et, depuis quelques années, la conseillère spéciale auprès du président et du directeur exécutif. C'est en 1976, au Conseil national de commercialisation des produits agricoles (CNCPA), qu'elle avait entamé sa longue carrière.

Carola, qui avait acquis de vastes connaissances et une immense expérience au cours de ses 35 années de service dans la fonction publique, nous manquera beaucoup. Nous savons que chacun d'entre vous se joindra à nous pour offrir aux membres de sa famille nos plus sincères condoléances. Nos pensées sont avec eux.



DANS CE NUMÉRO

- * Dernières nouvelles
- * Décisions du Conseil
- * Autres affaires du Conseil
- * Nouvelles du portefeuille
- * Nouvelles de l'industrie
- * Prochaines réunions
- * Saviez-vous que?

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil des produits agricoles du Canada
Édifice Canada, 10^e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Courriel : fpcc-cpac@agr.gc.ca
Site Web : www.fpcc-cpac.gc.ca
Téléphone : 613-995-6752
Télécopieur : 613-995-2097
Télécopieur/ATME : 613-943-3707

Rédaction/Création :
Chantal Lafontaine

FOCUS Bulletin



Affaires du Conseil (Décisions)

Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du poulet pour la période A-107



Au cours de sa réunion de septembre, le Conseil a approuvé le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du poulet, qui établit un contingent intérieur de 193 555 016 kilogrammes de poulet, poids vif (142 530 091 kg, poids éviscétré) et un contingent d'expansion des marchés de 10 484 212 kilogrammes de poulet, poids vif (7 716 182 kg, poids éviscétré) pour la période commençant le 9 octobre 2011 et se terminant le 3 décembre 2011.

LIMITES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DU POULET POUR LA PÉRIODE COMMENÇANT LE 9 OCTOBRE 2011 ET SE TERMINANT LE 3 DÉCEMBRE 2011

	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
Article	Production assujettie aux contingents provinciaux (en poids vif) (kg)	Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux (en poids vif) (kg)	Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux d'expansion du marché (en poids vif) (kg)
1.	Ont.	64 317 796	1 385 000
2.	Qc	52 326 902	4 226 000
3.	N.-É.	6 815 885	0
4.	N.-B.	5 548 005	0
5.	Man.	8 254 062	450 000
6.	C.-B.	28 469 053	2 685 000
7.	Î.-P.-É.	737 937	0
8.	Sask.	6 951 513	973 212
9.	Alb.	17 406 745	765 000
10.	T.-N.-L.	2 727 118	0
Total	193 555 016	10 484 212	

Le contingent intérieur est de 3 p. 100 inférieur à la base et représente une baisse de 5,1 p. 100 de la production par rapport aux semaines équivalentes en 2010. Le contingent d'expansion des marchés représente une baisse de 3,1 p. 100 du poulet produit en vertu de la Politique d'expansion des marchés par rapport aux semaines équivalentes en 2010.

Les membres du Conseil étaient d'avis que l'allocation pour la période A-107 est appropriée vu la hausse des prix vifs en raison du coût plus élevé des aliments du bétail, du prix de gros unique et des stocks en entrepôt en quantité supérieure à la limite de la marge de variation souhaitable pour l'industrie. Ils ont convenu que cette allocation contribuera à assouplir les conditions du marché pour les transformateurs. Le Conseil continue d'encourager les PPC à tenir dûment compte de ces facteurs du marché au moment d'établir les allocations futures.

Les producteurs d'œufs du Canada (POC)

Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des œufs (vaccins)

Au cours de sa réunion de septembre, le Conseil a approuvé la modification au Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des œufs en ce qui concerne les œufs de vaccins pour la période commençant le 12 janvier 2012 et se terminant le 29 décembre 2012. La modification ne prévoit aucun changement par rapport au contingent de vaccins de 2011, qui se répartit comme suit : 3 688 755 douzaines pour l'Ontario et 9 647 085 douzaines pour le Québec, portant ainsi le contingent de vaccins total à 13 335 840 douzaines.

Province	Nombre total d'œufs de vaccins (douzaines) proposé	Nombre de pondeuses requises pour l'allocation de contingent proposée
Ontario	3 688 755	175 655
Québec	9 647 085	459 385
Total	13 335 840	635 040

FOCUS Bulletin

Les Éleveurs de dindon du Canada (EDC)

Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon



Au cours de sa réunion de septembre, le Conseil a approuvé la modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon pour la période de contrôle 2011–2012, qui établit le contingent fédéral à 167 901 864 kg (370 160 298 lbs), soit une réduction de 1 478 481 kg (3 259 493 lbs) par rapport à l'allocation originale approuvée en mars 2011 par le Conseil.

Cette réduction découle d'une diminution de l'allocation de dindon entier de 1,5 Mkg et d'un ajustement à la hausse de l'attribution conditionnelle de dindon adulte de 21 519 kg. Les EDC estiment que la situation du marché actuelle est différente qu'en décembre 2010 et que la demande de dindon est inférieure à ce qui a été prévu au préalable.

Pendant la réunion, les membres du Conseil ont exprimé des inquiétudes aux sujets d'incertitudes dans l'industrie du dindon, dont les conditions du marché, l'augmentation des coûts de production et les discussions sur la politique sur le contingentement. Ils croient que les mécanismes d'établissement des prix devraient être discutés et possiblement réexaminés et que les efforts vers un consensus et la conclusion des discussions sur la politique de contingentement se poursuivent dans les plus brefs délais et dans l'intérêt de tous.

	Contingents originaux pour la période réglementée 2011-2012	Nouveaux contingents pour la période réglementée 2011-2012	Variation
Dindon entier	73 111 683 kg	71 611 683 kg	(1 500 000 kg)
Produits surtransformés	66 587 970 kg	66 587 970 kg	0 kg
Reproduction-multiplication	5 812 382 kg	5 833 901 kg	21 519 kg
Reproduction primaire	2 098 080 kg	2 098 080 kg	0 kg
Exportation	21 770 230 kg	21 770 230 kg	0 kg
Total	169 380 345 kg	167 901 864 kg	(1 478 481 kg)

Source : EDC



Autres Affaires du Conseil

Plan stratégique 2012-2015 du CPAC

Dans le cadre de la prochaine réunion du Conseil, qui aura lieu du 1 au 3 novembre, nous préparons une séance de planification stratégique visant à établir les priorités et les orientations stratégiques du CPAC pour les trois prochaines années (2012-2015). En préparation de cette séance, les membres du Conseil ont consultés les représentants des offices de commercialisation provinciaux pendant la saison estivale. Le président, quant à lui, a rencontré les offices et les associations nationales, ainsi que les membres de l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA).

Au cours des prochaines semaines, tous les commentaires, préoccupations et suggestions recueillis seront analysés et discutés par les membres du Conseil.

Recueil de données 2011 du CPAC

Le CPAC achève actuellement l'élaboration du Recueil de données 2011 pour l'industrie de la volaille et des œufs qui sera publié bientôt. Cette publication annuelle vise à présenter des données et des analyses de qualité à tous les Canadiens et démontrer l'importance des industries avicoles et ovocoles au Canada.

La commercialisation du bœuf canadien : Un nouveau chapitre

Le 1 juillet 2011, Bœuf Canada Inc. est devenu l'office de commercialisation officiel du bœuf canadien. Le Centre d'information sur le bœuf (CIB) et la Fédération canadienne pour l'exportation de bœuf (FCEB) se sont joints à l'Office canadien de

suite page 4

FOCUS Bulletin

recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie et sont maintenant regroupés sous une seule bannière, Bœuf Canada Inc.

La nouvelle organisation affectera ses ressources de façon à atteindre les objectifs fixés par le Canadian Cattlemen Market Development Council (CCMDC), à savoir : favoriser la croissance des marchés traditionnels, existants, nouveaux et émergents du bœuf canadien; accroître la connaissance de la marque du bœuf canadien et maximiser la valeur totale réalisée par le secteur canadien du bœuf grâce à l'optimisation de la valeur de la carcasse de bœuf.

De plus, M. **Rob Meijer** a été recruté comme président et M. **Ron Glaser** comme vice-président des opérations et des communications intégrées. Le conseil d'administration de l'Office a également été restructuré, et **Brad Wildeman**, un éleveur de la Saskatchewan, en est le président.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le nouvel office, veuillez consulter son site Web à l'adresse suivante : www.canadianbeef.info

Plainte du CCTOV

Le 11 août 2011, le CPAC a reçu une plainte du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) contre les Producteurs d'œufs du Canada (POC) concernant la décision prise le 18 juillet 2011 sur les prix des ovo-produits industriels. Le CPAC travaille actuellement avec les deux parties pour examiner les solutions.

Réunion avec l'ANRA

Les 3 et 4 octobre, le président **Laurent Pellerin** et le personnel ont rencontré les membres de l'ANRA à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) afin de débattre de divers dossiers. Au cours de cette réunion, **Ron Kilmury** de la C.-B. a été élu comme nouveau président.

Tous les membres de l'ANRA en ont profité pour remercier le président sortant, **Bob Goggin**, et lui souhaiter une retraite heureuse.

De plus, la réunion de deux jours comportait une séance avec les Éleveurs de poulettes du Canada qui ont fait le point sur la création d'une agence de gestion de l'offre et un exposé par le CPAC sur la Loi sur la commercialisation des produits agricoles. Il y a aussi eu une rencontre avec les PPC sur la croissance différentielle et la Commission canadienne du lait a fait le point sur son initiative de révision de la législation. Des discussions se sont également déroulées sur le traitement des demandes d'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, la planification stratégique et le journal de suivi des problèmes. La prochaine réunion de l'ANRA aura lieu le 19 mars 2012 à Ottawa.



Nouvelles du portefeuille

Division des enjeux réglementaires en alimentation d'AAC

La Division des enjeux réglementaires en alimentation (DERA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est à la tête de l'initiative sur les allégations santé, les aliments nouveaux et les ingrédients qui fait partie du Plan d'action en matière de réglementation pour l'agriculture dans le cadre stratégique Cultivons l'avenir.

Elle vise principalement à promouvoir l'innovation et la compétitivité dans l'ensemble de la chaîne de valeur, ainsi qu'à hâter l'entrée sur le marché de nouveaux produits dans diverses catégories. Elle est également en mesure d'aider les intervenants à comprendre le système canadien de réglementation fondé sur des principes scientifiques.

suite page 5

FOCUS Bulletin

Cette division travaille en étroite collaboration avec Santé Canada et les chercheurs d'AAC.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les principaux services et les intervenants, rendez-vous à la page de la Division des enjeux réglementaires en alimentation sur le site Internet d'AAC à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca

125 ans de recherche

Au cours des 125 dernières années, la recherche agricole menée à AAC a grandement contribué à la réussite du secteur agricole canadien, à la santé et au bien être des Canadiens et à la force de notre économie. Tout a commencé le 2 juin 1886 lorsque les cinq premières fermes de recherche ont été créées et reçues la sanction royale sous la *Loi sur les stations agronomiques*. On y mène d'ailleurs toujours des travaux de recherche. Les cinq fermes sont situées à : Agassiz (C.-B.), Indian Head (Saskatchewan), Brandon (Manitoba), Ottawa (Ontario) et Napan (N.-É.).

Au fil des ans, certaines fermes sont devenues des centres de recherches à part entière. Par ailleurs, de nouveaux centres, de nouvelles fermes et de nouvelles stations ont été créés pour appuyer les diverses régions agricoles du Canada.

De nos jours, AAC administre 19 centres de recherches d'un bout à l'autre du pays et emploie plus de 500 scientifiques qui travaillent avec les agriculteurs et les représentants du secteur agricole. Leurs travaux continueront de contribuer grandement à la durabilité environnementale du secteur canadien de l'agriculture et à la production d'aliments sains et de haute qualité pour les Canadiens et les consommateurs du reste du monde.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web d'AAC à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca

The screenshot shows the official website of Agriculture and Agri-Food Canada (AAC). At the top, there are two Canadian flags and the text "Agriculture et Agroalimentaire Canada" and "Agriculture and Agri-Food Canada". A large red maple leaf graphic is prominently displayed. Below the header, there is a navigation bar with links for "English", "Accueil", "Contactez-nous", "Aide", "Recherche", and "canada.gc.ca". A banner at the top right features the word "Canada" and a small portrait of a person. The main content area is titled "125 ans de recherche" (125 years of research) in large blue text. It includes a brief history of the research stations, mentioning the Royal Charter of 1886. Two photographs are shown: one of a farm building with a red roof and another of a modern agricultural facility with green fields in the background. A sidebar on the left lists various research topics like "Producteurs", "Agroentreprises", "Affaires internationales", etc., with "Science et innovation" highlighted. A sidebar on the right provides information about the five research stations: Agassiz, Indian Head, Brandon, Ottawa, and Napan.

Nouvelles de l'industrie

Nomination du directeur des Relations gouvernementales et des médias

Le Conseil des viandes du Canada, le CCTOV et l'Association canadienne des surtransformateurs de volaille ont annoncé la nomination de **Ron Davidson** à titre de directeur des relations gouvernementales et des médias. Avant cette nomination, M. Davidson travaillait comme agent de liaison principal aux Affaires gouvernementales à la Commission canadienne du blé.

Il a également occupé des postes de direction, au Canada et à l'étranger, au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire dans les domaines du développement de marchés internationaux, de la politique commerciale internationale et des règlements et normes sanitaires et phytosanitaires.

Source : CCTOV

FOCUS Bulletin

Recueil de données des PPC et des EDC

Au cours de l'été, les PPC et les EDC ont tous deux publié leur recueil de données annuel sur la volaille.

Pour obtenir un exemplaire de ces publications, veuillez consulter leur site Web aux adresses suivantes : www.poulet.ca et www.eleveursdedindonducanada.ca



IPE 2012 Celebrating 64 Years!

L'édition 2012 de l'Exposition internationale sur la volaille (International Poultry Expo, ou IPE) se tiendra du 23 au 27 janvier 2012 à Atlanta (États-Unis) au Georgia World Congress Center.

La participation totale de l'Expo en 2011 était de 20 742 participants, dont 767 provenant du Canada. Tous les secteurs de l'industrie sont représentés à cette exposition : fournisseurs, couvoirs, élevage, transformation, transformation de deuxième cycle, commercialisation et toutes les activités de soutien. Il s'agit de la plus grande vitrine mondiale de technologies, d'équipement, de fournitures et de services utilisés dans la production et la transformation de volailles et d'œufs ainsi que dans la fabrication d'aliments du bétail.

L'IPE est la principale source de revenu de la U.S. Poultry and Egg Association, l'organisation de l'industrie de la volaille la plus importante et la plus dynamique au monde.

Cet organisme regroupe tous les types de volailles de l'industrie. Il compte parmi ses membres des producteurs et des transformateurs de poulets à chair, de dindons, de canards, d'œufs et d'animaux reproducteurs, ainsi que des représentants de toutes les entreprises connexes. Mise sur pied en 1947, l'association a des affiliations dans 27 états et entreprises membres à l'échelle internationale. Cet organisme sans but lucratif représente ses membres des industries avicoles et ovocoles au moyen de la recherche, de l'éducation, des communications et des services techniques.



Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'IPE à l'adresse suivante : www.ipe11.org

Prochaines réunions - 2011

Octobre

Le 21 octobre
Du 24 au 28 octobre

Les Producteurs de poulet du Canada
Le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Téléconférence
Ottawa (Ontario)

Novembre

Du 1er au 3 novembre
Les 8 et 9 novembre
Les 9 et 10 novembre
Les 16 et 17 novembre
Le 30 novembre

Conseil des produits agricoles du Canada
Les Producteurs d'œufs du Canada
Les Producteurs de poulet du Canada
Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
Les Éleveurs de dindon du Canada

Ottawa (Ontario)
Ottawa (Ontario)
Ottawa (Ontario)
Ottawa (Ontario)
Toronto (Ontario)

FOCUS Bulletin

Que savez-vous de la salubrité des aliments?

Le matin, nous avons une foule de choses à faire, dont la préparation des lunchs, qui demande du temps. Prenons donc quelques minutes de plus pour suivre ces conseils pratiques des spécialistes de la salubrité des aliments au Canada!

1. Propre au départ!

Se laver les mains est l'une des meilleures façons de prévenir la propagation des toxi-infections alimentaires. Vous lavez-vous les mains pendant au moins 20 secondes avec de l'eau chaude et du savon avant et après avoir manipulé des aliments? Vos surfaces de travail et vos ustensiles sont-ils propres et désinfectés? La désinfection aide à ralentir la multiplication des bactéries et à prévenir les toxi-infections alimentaires. N'oubliez pas de nettoyer votre boîte à lunch!

Conseil pour préserver la salubrité des aliments : Les fruits et les légumes crus peuvent être contaminés par des bactéries, des virus et des parasites; par conséquent, lavez-les à fond sous une eau courante propre avant de les préparer et de les manger. Utilisez une brosse pour bien frotter les produits frais dont la peau est ferme ou rugueuse, comme les oranges, les cantaloups et les carottes.

2. Gardez au froid les aliments froids

Pour être consommées sans risque, les denrées périssables, comme la viande, la volaille, les fruits de mer, les œufs, la mayonnaise, les produits laitiers et les restes, doivent être conservées au froid. Utilisez des sacs réfrigérants pour garder les aliments au frais à une température égale ou inférieure à 4 °C (40 °F). Utilisez une boîte à lunch isolante. Placez-la loin de la lumière directe du soleil, des radiateurs ou d'autres sources de chaleur.

Conseil pour préserver la salubrité des aliments : Il reste la moitié d'un sandwich aux œufs après le repas? Placez-le immédiatement dans le réfrigérateur ou jetez-le. Les sacs réfrigérants que vous avez placés dans votre boîte à lunch à action isolante sont efficaces pendant quelques heures, mais ils ne peuvent garder les aliments froids pendant toute une journée.

3. Gardez les aliments chauds au chaud

Pour être consommés sans risque, les aliments chauds comme la soupe, le chili et le ragout doivent être gardés au chaud à une température égale ou supérieure à 60 °C (140 °F). Utilisez un conteneur isotherme et gardez-le fermé jusqu'à l'heure du repas. Si vous avez un four à micro-ondes à votre disposition, apportez votre repas froid et réchauffez-le à la pause-repas.

Conseil pour préserver la salubrité des aliments : Réchauffez votre contenant isotherme en le remplissant d'eau bouillante. Après quelques minutes, jetez l'eau et placez-y immédiatement les aliments chauds.

La salubrité des aliments est la priorité absolue de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). L'ACIA collabore avec bon nombre d'organisations fédérales, provinciales et municipales en vue d'améliorer la santé générale des Canadiens. L'ACIA élaboré et administre des programmes et des services destinés à protéger les Canadiens des dangers évitables en matière de salubrité des aliments et s'assure que les situations d'urgence relative à la salubrité des aliments sont bien gérées et que la population est non seulement informée au sujet de la salubrité des aliments, mais qu'elle y contribue.

Voici quelques-unes de ses activités :

- Protéger les consommateurs et le marché contre les pratiques déloyales.
- Intégrer le Système de l'analyse des risques - point critique pour leur maîtrise comme outil de salubrité des aliments.
- Assurer l'échantillonnage des produits et le dépistage des résidus chimiques et microbiologiques.
- Intervenir rapidement et efficacement en cas d'urgence touchant la salubrité des aliments.
- Veiller à ce que les exportations de produits alimentaires respectent les exigences des pays étrangers.
- Veiller à ce que les importations de produits alimentaires respectent les exigences canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'ACIA à l'adresse suivante : www.inspection.gc.ca